

RÉNOVATION URBAINE EN PRATIQUE

Signature de la charte « Chantiers responsables »

Mis en ligne le lundi 19 novembre 2018

La nouvelle convention engage l'échantiers un cadre de bonnes pratiques l'environnement.



Depuis plusieurs années, une « commission sûreté », réunissant l'Association Régionale Hlm Paca & Corse, la Fédération du BTP13 et les services de police, se penche sur la question de la sécurisation des chantiers dans les Bouches-du-Rhône. A travers une première procédure, nommée « Ras-le-vol », elle avait mobilisé tous les partenaires institutionnels et professionnels autour de cette problématique via un cadre réglementaire profitable à tous.

Signée le 10 octobre dernier, à l'occasion du 79e Congrès HLM, la charte « Chantiers responsables » intègre la procédure « Ras-le-vol » tout en élargissant son lot de mesures aux champs de l'insertion professionnelle et du développement durable. Affichée prochainement sur tous les sites en chantier du département, la charte définit une double marche à suivre, faite de recommandations pratiques destinées aux maîtres d'ouvrage, d'un côté, et aux entreprises, de l'autre.

Mais, à travers ces deux catégories d'acteurs, c'est toute la chaîne de la construction qui est incitée au respect de l'intérêt collectif. Si elle charge les maîtres d'ouvrage d'un devoir d'informer les entreprises contractantes, elle demande de même aux dirigeants de société de sensibiliser leur personnel. La « minute environnement » qu'elle préconise, par exemple, diffuse auprès des salariés des notions essentielles en matière de développement durable.

> Téléchargez la charte

> Téléchargez la boîte à outils de la Charte

Marseille Rénovation Urbaine

Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille

Tél. : 04 91 14 56 70
Nous contacter par courriel

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>